

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

### 1.1 Informations sur le produit

**Nom du produit** : AZURAL DUO

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** : Herbicide

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : Nufarm S.A.S.  
28, boulevard Camélinat  
F-92230 GENNEVILLIERS  
FRANCE  
Tél: 01 40 85 50 50  
Fax: 01 47 92 25 45  
E-mail: francoise.galland@fr.nufarm.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

: 01 40 85 51 15

### Téléphone INRS

: 01 45 42 59 59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

**Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.**

**Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.**

**Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.**

**Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon les Directives CE (Étiquetage France (décision d'autorisation de mise sur le marché) conforme à la réglementation de la Communauté Européenne :)**

**Pictogrammes de danger** :



Nocif

**Phrase(s) R**

: R32

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

R48/22

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R63

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## AZURAL DUO

Version 2.1

Date de révision: : 27/09/2011

Date d'impression : 27/09/2011

	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrase(s) S</b>	: S 2 S13 S20/21 S36/37 S46 S61	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
<b>Information supplémentaire</b>	:	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

### 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Concentré soluble (SL)  
Aminotriazole 120 G/L  
Glyphosate (sous forme de sel d'isopropylamine) 60 G/L

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-EINECS	Classification	Concentration
Aminotriazole	61-82-5	200-521-5	Repr.H361d STOT REH373 Aquatic ChronicH411 Xn N R48/22 R63 R51/53	120 GLI
Sel d'isopropylamine de glyphosate	38641-94-0	254-056-8	Aquatic ChronicH411 N R51/53	81 GLI
Thiocyanate d'ammonium	1762-95-4	217-175-6	Acute Tox.H332, H312, H302 Aquatic ChronicH412 Xn R20/21/22 R32 R52/53	108 GLI

**Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.**

**Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.**

### 4. PREMIERS SECOURS



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### AZURAL DUO

Version 2.1

Date de révision: : 27/09/2011

Date d'impression : 27/09/2011

#### 4.1 Description des premiers secours

- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du savon.
- Contact avec les yeux** : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes** : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement** : Traitement symptomatique

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

- Moyens d'extinction inappropriés** : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## AZURAL DUO

Version 2.1

Date de révision: : 27/09/2011

Date d'impression : 27/09/2011

**Information supplémentaire** : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** : Récupérer avec un produit absorbant inerte (ex sable, liant universel ...).  
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

**Conseils supplémentaires** : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** : Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver dans le conteneur d'origine.

**Précautions pour le stockage en commun** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Ne pas entreposer près des acides.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**aucun(e)**



## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS		Valeur
Aminotriazole	61-82-5	VME	0,2 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

**Protection des mains** : Gants en nitrile

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité

**Protection de la peau et du corps** : Vêtements de protection à manches longues

**Mesures d'hygiène** : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** : Liquide limpide

**Couleur** : jaune

### Données de sécurité

**Point d'éclair** : env. 90 °C

### 9.2 Autres informations

**pH** : env. 6

**Densité** : env. 1,14 g/cm<sup>3</sup>

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

**Stable dans les conditions recommandées de stockage.**

### 10.2 Stabilité chimique

**Stable dans des conditions normales.**



10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

**Conditions à éviter** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5 Matières incompatibles

**Matières à éviter** : Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** : donnée non disponible

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë par voie orale** : DL50  
Dose: > 2.000 mg/kg

**Toxicité aiguë par voie cutanée** : DL50  
Dose: > 2.000 mg/kg

**Irritation de la peau** : Résultat: Pas d'irritation de la peau

**Irritation des yeux** : Résultat: Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation** : Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

**Toxicité pour le poisson** : CL50  
Dose: 107 mg/l

**Toxicité pour les daphnies** : CE50



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**AZURAL DUO**

Version 2.1

Date de révision: : 27/09/2011

Date d'impression : 27/09/2011

Dose: 43 mg/l

**Toxicité chronique pour les plantes aquatiques** : CE50  
Espèce: Toxicité pour les algues  
Dose: > 105 mg/l

: CE50  
Espèce: Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)  
Dose: 13 mg/l

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Ne pas jeter les résidus dans l'égout.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** : Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Éliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADNR, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR**

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Stockage** : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : NC

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

**R20/21/22** Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
**R32** Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.  
**R48/22** Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## AZURAL DUO

Version 2.1

Date de révision: : 27/09/2011

Date d'impression : 27/09/2011

- par ingestion.
- R51/53** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R52/53** Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R63** Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

- H302** Nocif en cas d'ingestion.
- H312** Nocif par contact cutané.
- H332** Nocif par inhalation.
- H361d** Susceptible de nuire au fœtus.
- H373** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

**Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.**